

Les origines de la famille de Créquy

René Lesage

S'il faut ranger dans les oubliettes de l'histoire les filiations mythiques qui font issoir les Créquy d'un Arnoul le Barbu ou le Vieux (on ne peut pas moins), contemporain de Charles-le-Chauve, il n'en reste pas moins que depuis le XVII^{ème} siècle la plupart des généalogistes font remonter les Créquy à un Baudouin Ier, qui vivait au début du XI^{ème} siècle et qui s'illustra au siège de Valenciennes en 1007. A vrai dire, aucune filiation certifiée n'est possible avant l'an 1180, à partir d'un certain Baudouin, époux en secondes noces d'Aalis de Saint-Omer. Les documents manquent pour les XI^{ème} et XII^{ème} siècles et la destruction des archives des abbayes de Ruisseauville et de Saint-Jean au Mont-les-Thérouanne nous est à jamais préjudiciable¹. On sait aussi que les données des généalogies traditionnelles – celle du père Anselme en particulier² – ne concordent guère avec la documentation existante dans nos fonds d'archives³.

**

*

Rainelme de Créquy, le fondateur de l'abbaye de Ruisseauville

Bien des généalogies font commencer la filiation de la maison de Créquy à un certain Ramelin qui aurait fondé, à une date controversée, entre 1090 et 1127, l'abbaye de Sainte-Marie-au-Bois de Ruisseauville. La tradition conserve l'existence de deux Ramelin, mais après le père Anselme, on en a supprimé un, on ne sait pour quelle raison. Tout ce qu'en disent les généalogies et surtout les alliances qu'on lui prête restent du domaine de la légende, et les documents dont nous pouvons faire état à son propos, à savoir l'acte de fondation de l'abbaye de Ruisseauville et son épitaphe ont disparu depuis longtemps. Roger Rodière faisait par ailleurs remarquer que le nom de Ramelin pourrait être une mauvaise lecture de Rainelmus, plus conforme à l'onomastique médiévale, et il faut voir dans cet anthroponyme un diminutif de Renier.

¹ Un approche des documents concernant la famille de Créquy : Lesage René, « Regestes de la famille de Créquy », *Dossiers généalogiques du Comité d'Histoire du Haut-Pays*, n° 15, 1999. Voir aussi

- Recherches sur la famille de Créquy, *Bulletin historique du Haut-Pays*, n° 2, 1973
- Généalogie de la famille de Créquy, *Bulletin historique du Haut-Pays*, n° 2, 1973 [note avec J-P Bille]
- Un document curieux sur la famille de Créquy, *Bulletin historique du Haut-Pays*, n° 11, 1976 [note avec J. Gamblin]
- Notice historique sur le village de Créquy, *Bulletin historique du Haut-Pays*, n° 20,
- Les sites fortifiés des Créquy, *Bulletin historique du Haut-Pays*, n° 42,
- Textes et documents concernant la famille de Créquy, *Dossiers généalogiques*, n° 5,

² père Anselme, *Histoire généalogique et chronologique de la Maison royale de France, des Pairs, Grands Officiers de la Couronne et de la Maison du Roy*. La première édition de cet ouvrage, en 1674, fut prolongé par Du Fourni et le père Ange de Sainte-Marie qui donnèrent de 1726 à 1739 l'édition la plus estimée.

³ C'est Roger Rodière, armé de sa puissante érudition, qui le premier a fait état de cette distorsion entre sources et généalogie « officielle ». Voir : Pentel Abel et Rodière Roger, *Notice sur le château-fort de Fressin*, Bruay-en-Artois, 1926

Les archives de l'abbaye de Ruisseauville ont sombré par la fureur des guerres et nul document ne vient nous rappeler son acte de fondation. Aussi loin que l'on puisse remonter dans le temps, c'est-à-dire vers 1600, les moines de Ruisseauville ne pouvaient montrer des preuves sur la maison de Créquy que des documents d'illustration assez tardifs, sans doute du XVIème siècle. J'avais jadis fait un point provisoire sur cette question, mais rien depuis n'est venu apporter d'éléments nouveaux.

- 1127. Jean 1er, évêque de Thérouanne, notifie qu'ayant placé la prévôté de Sainte-Marie-au-bois (ou de Ruisseauville) dans la dépendance de l'abbé de Saint-Nicolas d'Arrouaise, cet abbé a élevé la prévôté au rang d'abbaye, "selon les institutions et les coutumes de Saint Nicolas; il a placé à sa tête un abbé tiré de son couvent. Le dit abbé ainsi que sa maison, seront affiliés à la règle des chanoines réguliers d'Arrouaise⁴.



La pierre tombale de Ramelin de Créquy, fondateur présumé de l'abbaye de Ruisseauville.

L'inscription, remaniée au XVIIe siècle, est fautive

Musée de Saint-Pol-sur-Ternoise
Cliché Zélie Duffroy

Robert de Fressin

Un certain Robert de Fressin est témoin de la fondation du prieuré Saint-Georges en 1094. C'est la seule mention que nous ayons de ce personnage, si toutefois Béthencourt a bien lu le nom⁵. Franck Béthouart qui a publié les actes originaux du prieuré a lu Robert d'Esquerchin, ce qui est plus conforme à la réalité⁶.

Eustache de Créquy.

Eustache de Créquy, cité dans des actes de l'abbaye d'Auchy et du prieuré de Saint-Georges dans le premier tiers du XIIème siècle entre 1112 et 1130. Certaines généalogies⁷ le confondent avec Eustache Colet, mais rien n'est moins certain. Il apparaît en 1112 parmi les barons à la suite des comtes de Saint-Pol et d'Hesdin, ce qui semble indiquer un personnage considérable. En tous cas, il était le suzerain d'Alulf et de Guillaume de Canlers, puisqu'il donne son accord quand ceux-ci font don d'une charruée de terre et d'un manse sis à Canlers.

⁴ Copies: BM Amiens, ms 1077; BnF Moreau, 53; Mention, *Regestes des évêques de Thérouanne*, n° , 493

⁵ Béthencourt, *Cartulaire de l'abbaye d'Auchy*, n° 6. Publication: dom Gosse,

⁶ Béthouart Franck, *Les actes originaux du prieuré de Saint-Georges, de sa fondation (1094) à la fin du XIIIème siècle, conservés aux archives du Nord*, Mémoire de maîtrise (dir : Bernard Delmaire) Lille-III, 1995

⁷ Archives nationales, M 380

Cette terre jusqu'au XIV^{ème} siècle, resta possession des Créquy et faisait partie de leurs biens patrimoniaux. En 1474, elle est toujours tenue en fief de Jean VI de Créquy⁸. En 1129, il témoigne dans la donation d'Arnoul d'Hézecques à la même abbaye. Faut-il voir dans cet Eustache, superbement ignoré des généalogies, un "sire de Créquy"? Conjecture sans doute, mais pas forcément dénuée de fondement.

- 1112. Eustache de Créquy est témoin de la confirmation, par le comte de Saint-Pol, de la donation de la terre de Luchy, faite par Arnoul d'Hézecques, à l'abbaye d'Auchy. (*Béthencourt, Auchy,)*
- 1122. Jean, évêque de Thérouanne rappelle et confirme les possessions de l'abbaye d'Auchy, parmi lesquelles le don d'une charruée de terre et un manse à Canlers, fait par Alulf de Canlers et son fils Guillaume. Ces biens étaient tenus en fief d'Eustache de Créquy qui donna son accord. Cette donation particulière eut pour témoins: Walo de Coupelle, Gérard Lotrel, "Seuvinus", clerc, Hugues Normand (Normannus), Raoul, prévôt, Rannulfe le boulanger, Geoffroy le forgeron, Alelme Cokestre. (*Béthencourt, Auchy, 14*)
- 1129. Eustache de Créquy est témoin de la confirmation que fait Jean, évêque de Thérouanne, de la donation d'Arnoul d'Hézecques à l'abbaye d'Auchy. (*Béthencourt, Auchy, 19*)
- 1130-1150. Eustache de Créquy est témoin à la suite de Hugues Colet, de l'arrangement, fait au temps d'Almorice, prieur de Saint-Georges, à propos de la terre de Bonnières et d'Ecures, donnée jadis par Warin de Dourlens et contesté par ses héritiers. (*Saint-Georges, n° 181*)

Rainelme et ses fils, Oilard, Hugues et Arnoul

Au milieu du XII^{ème} vivaient Rainelme de Fressin, cité entre 1130 et 1153 (il était probablement mort à cette date) , et ses trois fils, Oilard, Arnoul et Hugues, appelés indifféremment "Créquy" ou "Fressin", ce qui semble démontrer qu'ils possédaient ces deux seigneuries, dont ils étaient peut-être les détenteurs. Ils sont, bien sûr, ignorés des généalogies. Rainelme, - Rodière l'avait pressenti, Robert Fossier le confirme - est la lecture correcte de Ramelin, forme usuelle de nos généalogies.

Ce Rainelme ne doit pas être confondu avec le fondateur de l'abbaye de Ruisseauville; le décalage chronologique est trop important. Vers 1130, il exerça la charge de châtelain d'Hesdin⁹, mais une vingtaine d'années plus tard, ses trois fils défraient la chronique quand, de concert avec Robert de Beaurain, ils s'en prennent à l'abbaye de Dommartin. Il faut l'intervention de Thierry d'Alsace, comte de Flandre, et alors maître d'Hesdin, pour les amener à résipiscence¹⁰. Ces événements montrent que les Créquy paraissent alliés aux familles de Beaurain et l'attaque contre les moines de Dommartin paraît bien être une affaire de lignage; ils montrent aussi que ce lignage, turbulent à souhait, sont de réduits à la paix quand se reconstituent les pouvoirs centraux, ce qui est de règle au XII^{ème} siècle.

Les fils de Rainelme, à titre individuel ou à plusieurs d'entre eux, interviennent encore dans d'autres chartes de l'abbaye de Dommartin ou du prieuré de Saint-Georges ; Wilard et Arnoul dans la donation de Walter, maire de Bouin au prieuré au milieu du siècle¹¹. Ils sont

⁸ Archives du Nord, B 17169, f° 432.- Monseigneur de ... de Mailly, chevalier, fils de Monseigneur de Mailly, tient du seigneur de Créquy deux fiefs de plein lige à Canlers et Sénécaville. Il a une haute et moyenne justice. (revenu cent quarante livres).

⁹ Fossier Georges, *Cartulaire du prieuré de Saint-Georges*, n° 136.

¹⁰ *Petit Cartulaire de Dommartin*, f° 47-48, copie Rodière, 12 J 77

¹¹ Fossier Georges, *Cartulaire du prieuré de Saint-Georges*, n° 407.

encore présents dans la donation que fait en 1175 Walter Boutry à l'abbaye de Clairmarais. Arnoul paraît encore en 1182 et peut-être en 1190 si c'est toujours du même qu'il s'agit.

- 1153-1160. Enguerrand de Beaurain, fils d'Hugues, grand père d'Eustache Colet, enfant, avec l'appui de ses frères Waldric et Barthélémy avaient contesté la donation faite par Eustache Colet en 1153 à l'abbaye de Dommartin. Néanmoins, un accord était intervenu, car les moines désiraient la paix, de nouveau compromise au retour de Jérusalem de Robert Coham, un autre frère d'Enguerrand, qui mena une "guerre" contre les moines de concert avec Oilard de Créquy, Arnoul, Hugues, ses frères, fils de Rainelme de Fressin. Ils durent cependant céder, terrifiés qu'ils furent devant Thierry, comte de Flandre. Témoins: outre les protagonistes, Adam, senex de Heemont, Geoffroy, son fils, Adam de Belraim, Waldric de Maresquel, Eustache et Arnoul de Jumel. (*Petit Cartulaire de Dommartin, f° 47-48, copie Rodière, PDC, 12 J 77*)
- 1153-1160. Wilard de Créquy et Hugues son frère se portent garants de la transaction intervenue à propos de leur querelle avec l'abbaye de Dommartin. (*Petit Cartulaire de Dommartin, f° 48, copie Rodière, PDC, 12 J 77*)
- 1150-1180. Wilard de Fressin et Arnoul, don frère, sont témoins de la donation faite par Walter, maire de Bouin, au prieuré de Saint-Georges. (*Saint-Georges, Fossier, n° 407*)
- 1157-1158. Concession d'Eustache de Gouy de la dîme de Soibermetz en faveur de l'abbaye de Dommartin. Témoins: Arnoul de Contes, Gonfridus de Heemont, Oilard de Créquy, Robert de Coupelle. (*Petit Cartulaire de Dommartin, f° 68v°-69, copie Rodière, PDC, 12 J 77*)
- 1175. Wilard de Créquy et son frère Arnoul sont témoins de la donation de Walter Boutry à l'abbaye de Clairmarais.
- 1182. Arnoul de Créquy. (*BN, Fds Picardie, 199, f° 115*)
- 1190. Arnoul de Créquy est témoin d'une donation d'Enguerrand de Beaurain et de Sara, sa femme, à.... (*Actes des comtes de Saint-Pol, R. Dubois*)

D'autres Créquy

Parmi les autres Créquy signalés, on signale :

- **Baudouin de Créquy** (Chrechi), qui, en 1156, est témoin dans un acte de Christian d'Aire en faveur du prieuré de Saint-Georges¹². On ne le retrouve pas ailleurs¹³.
 - 1156. Baudouin de Créquy (Chrechi) est témoin de la confirmation que fait Chrétien d'Aire d'une convention passée entre le prieuré Saint-Georges et Odon de Vacquerie, à propos d'une terre à Vacquerie. (*Codex Saint-Georges, Fossier, n° 17*)
- **Walter le Roux de Créquy**, cité entre 1140 et 1157, dans des actes des abbayes de Dommartin et de Saint-Saulve de Montreuil. En 1140 ; il témoigne dans un acte de Guy, comte de Ponthieu¹⁴ ; en 1157, dans une charte d'Adam Quieret¹⁵.
 - vers 1140. Guy de Ponthieu, au moment de partir pour le voyage de Saint-Jacques de Compostelle, laisse les trelioux de Saint-Saulve en paix et leur accorde la permission de bâtir un moulin sur le vivier d'Escureouil. Témoins: Guillaume de Sorrus, Walter le Roux de Créquy (Crechi), (*Arch. Metz, Saint-Saulve, PDC, 12 J 168, n°4; Gonsseau, VI*)
 - 1157. Charte d'Adam Quieret, à l'abbaye de Dommartin, en présence de Walter de Créquy. (*Petit Cartulaire de Dommartin, f° 61, copie Rodière, PDC, 12 J 77*)

¹² Fossier Georges, *Cartulaire du prieuré de Saint-Georges*, n° 17

¹³ Dans les généalogies mythiques, un certain Baudouin apparaît à cette époque. Il est frère de Raoul et l'usurpateur de ses biens quand ce dernier se trouve prisonnier en Orient (Romance de Raoul de Créquy)

¹⁴ *Archives Metz, Sainte-Saulve, PDC 12 J 168, n° 4*

¹⁵ *Petit Cartulaire de Dommartin, f° 61, copie Rodière, 12 J 77*

- **Pierre de Créquy** fit quelques concessions à l'abbaye de Saint-Bertin avant 1227, dans un domaine qu'il possédait à Sanghen. A noter que Dom Grenier, médiéviste picard du XVIIIème siècle, signale un acte daté de 1181 qui fait de ce Pierre un oncle de Baudouin de Créquy, acte que nous n'avons pas retrouvé¹⁶.
 - 1182.- Pierre de Créquy, qualifié d'oncle de Baudouin. (*BN, Fds Picardie, 199, f° 115*)
 - 1211.- Pierre, qualifié d'oncle d'Hugues et Anselme de Créquy (*Clairmarais, Beaumont, n° 30*)
 - 27 juin 1227. Le pape Honorius III énumère et confirme dans un privilège consistorial les biens de l'abbaye de Saint-Bertin, parmi lesquels : "un revenu annuel de cinq rasières de froment acheté à Pierre de Créquy et sa femme à Sawinghem (Sainghem). (*Bled, Saint-Bertin, n° 710-712*)
- En 1211, **Hugues et Anselme de Créquy** ont injustement contesté à l'abbaye de Clairmarais en possession d'une terre qui fut jadis à Warin de Cléty (certaines lectures proposent Créquy). Ils font amende honorable en présence de leur oncle Pierre¹⁷.
 - 1211. Jean, évêque de Thérouanne, fait savoir que Hugues et Anselme de Créquy ont injustement contesté à l'église de Clairmarais la possession d'une terre qui fut jadis à Warin de Cléty (certaines lectures disent "Créquy") et que tenait Hermer Maujours. Ils reconnaissent qu'ils n'ont aucun droit sur elle, ni sur tout ce que possède cette église. Il s'engage, eux, ainsi que leur oncle Pierre, à laisser en paix ladite église, sous peine d'excommunication. (*Clairmarais, Beaumont, n° 30*)
- **Raoul de Créquy** est cité en 1214. C'est un sergent chevalier à la solde du fameux Eustache Le Moine.. Il était alors chargé d'épier les mouvements des nefes anglaises en l'île de Serck. Capturé par Philippe d'Aubigny, gouverneur de Jersey, lors de la prise de l'île, il fut emmené en captivité au château de Porchester, près de Portsmouth, et libéré en avril 1215¹⁸.

**

*

Cette douzaine de personnages du nom de Fressin et de Créquy constituent presque certainement un lignage important qui se meut entre Créquoise, Planquette, Canche et Authie... La disparition préjudiciable des charriers de Saint-Jean-au-Mont et surtout de Ruisseauville nous interdit d'en savoir plus à son propos. Nous ne pouvons saisir ce que fut son patrimoine originel et la réalité de sa puissance. Nous en sommes réduits à des conjectures, mais plusieurs questions se posent, celle lancinante et classique de l'origine de cette famille, celle des liens qu'elle entretenait avec les Colet, autre lignage important de la vallée de la Canche.

L'espace créquinois, dont nous ignorons pour le haut-Moyen-Age, la nature du peuplement, dépend au IVème siècle de la cité des Morins (Civitas Morinorum), et par la suite

¹⁶ Bled, O., Haigneré D., *Chartes de Saint-Bertin*, n° 710-712

¹⁷ « Chartes de l'abbaye de Clairmarais », Beaumont, n° 30, Archives du Pas-de-Calais, 12 J 106

¹⁸ *The close Rolls*, tome I, page 202, colonne 2 (information aimablement communiquée par Michel Champagne)

du pays du Ternois (pagus Terwanensis)¹⁹. Ce pays est administré, au temps de Charlemagne, par un comte, fonctionnaire désigné par le roi, en principe amovible. Mais la décomposition de l'autorité royale, patente dès la fin du IX^{ème} siècle, entraîne la formation de principautés plus ou moins vastes; L'une d'entre elles, le comté de Flandre, étend vers l'an 900, son autorité sur le pagus Terwanensis. La succession du comte de Flandre, Baudouin II, en 918, laisse le Boulonnais et le Ternois à son fils cadet Adalolphe, mais la mort de ce dernier, survenue en 933, permet à son aîné Arnoul le Grand, comte de Flandre, de saisir son héritage et d'en écarter ses fils trop jeunes. La disparition, une génération plus tard, en 964, d'Arnoul, provoque une grave crise de succession et ouvre une période obscure de près de soixante années (964-1030) pendant laquelle la carte politique de la "principauté flamande" subit de très profonds remaniements. Le vieux cadre des pays éclate et apparaissent des structures nouvelles, porteuses de pouvoirs nouveaux. Arnoul, fils d'Adalolphe, profite de la vieillesse de son oncle pour récupérer l'héritage de son père et devient comte, semble-t-il, du Boulonnais-Ternois. Ses descendants ne parviendront qu'à se maintenir dans le Boulonnais, mais le Ternois leur échappera et se désagrègera. Le nord de ce comté formera les châtelainies d'Aire et de Saint-Omer qui rentreront dans le giron du comté de Flandre et seront administrées, dès le milieu du XI^{ème} siècle, par des châtelains, fidèles du comte. Quant au sud-est de Ternois, il passe aux Candavène, lignage nouveau installé à Saint-Pol. Dès 1030, ils prennent le titre de "comte de Saint-Pol". Leur autorité, si l'on en croit Robert Fossier, s'étend à la fin du XI^{ème} siècle, le long de la vallée de la Ternoise et vers le Haut-Pays, jusqu'à Fruges, ce que ne contredit pas la très belle recherche de Jean-François Nieus²⁰.

Les comtes de Saint-Pol semblent avoir rencontré des difficultés pour établir leur autorité sur tout ce qui restait du Ternois. A la fin du XI^{ème} siècle, ils ne peuvent empêcher l'installation d'une autre famille comtale à Hesdin et la vaste région boisée qui s'étend de la Haute-Lys à la Course leur échappe²¹. C'est probablement dans ce contexte, où bien des initiatives locales peuvent réussir, que la famille de Créquy est montée en puissance entre Créquoise et Planquette, élaborant une seigneurie banale de second ordre, mais disposant de suffisamment d'autonomie.

**

*

On retrouve souvent les Créquy, alliés, dans diverses entreprises, avec la célèbre famille des Colet, lignage bien implanté entre Canche et Authie. Des liens de sang, voire une même origine, existent peut-être entre Créquy, Colet et les autres familles de Beaurain. A l'appui de cela, une tradition conservée par la généalogie de Douriez d'une part²², et quelques concordances héraldiques. Les Colet portent dès le XIII^{ème} siècle le créquier dans leurs armes.

¹⁹ Maxence Watelle, dans un mémoire de master très remarqué, dirigé par Denis Clauzel, puis par Stéphane, Curvillier, a évoqué ces questions, Les sires de Créquy dans leurs seigneuries di Haut-Atyois, l'importance de la forêt (XII^e-XV^e siècles), *Bulletin historique du Haut-Pays* ; n+ 76, 2010, p 14

²⁰ Voir la thèse récente de Jean-François Nieus, *Un pouvoir comtal entre Flandre et France. Saint-Pol, 1000-1300*, Bibliothèque du Moyen-Age, De Boek, 2005

²¹ En effet, la territoire entre Créquoise et Course faisaient partie originellement du pagus terwanensis, comme l'a montré Roland Delmaire, mais le comté de Boulogne finit par s'étendre jusqu'au bras de Bronne et la châtelainie de Saint-Omer poussa ses linéaments jusqu'à la vallée de l'Embrienne (Embry et Rimboval).

²² *Histoire abrégée de la généalogie de la Maison de Créquy, rectifiée sur titres tant publics que particuliers comme contrats de mariages, partages, testaments, fondations, donations, aveux, dénombremments et arrêts du Parlement, depuis son origine jusqu'en cette année 1739.*- British Library, Adds ms 2143

L'hypothèse est donc séduisante de l'existence d'un important lignage aristocratique qui aurait assis son autorité sur un vaste espace compris entre la Canche, la Créquoise et la Planquette et étendu ses ramifications jusqu'à l'Authie et en direction de la Ternoise, et peut-être même de la haute-Aa où le cartulaire de Clairmarais nous montre les Créquy à Ledinghem. Cet espace se trouve en marge des territoires bien contrôlés par les autorités comtales, et susceptible d'avoir, de ce fait, donné naissance à des dynasties baronales. Mais justement, en ce XIIème siècle, les comtes tentent d'étendre leurs prérogatives et de constituer pleinement leurs principautés, à l'instar de ce qui existait sans doute à l'époque carolingienne. Leur politique se heurte dans bien des cas à ces lignages locaux qu'il faut réduire à l'obéissance. On connaît le trop fameux épisode de la lutte entre les Colet et les Candavène, comtes de Saint-Pol, qui aboutit au sac de Saint-Riquier en 1131... Les Colet et les Créquy sont soumis à l'obéissance peu après 1156 par le "terrifiant" comte Thierry de Flandre, maître alors d'Hesdin, quand ils s'attaquent aux biens de l'abbaye de Dommartin. La féodalité rentre dans le rang et s'inscrit désormais, avec quelques regrets, dans le réseau des dépendances qui aboutira moins d'un siècle plus tard à la monarchie féodale...

**

*

Reste à évoquer la question des origines de la famille. Celle des lignages aristocratiques reste souvent des plus obscures et l'on sait qu'elle fut des plus diverses, liée à l'exercice de la seigneurie banale et d'un pouvoir réel de commandement. Elle s'inscrit dans le cadre dual d'une aristocratie où l'on distingue deux strates essentielles, la noblesse des grandes familles, généralement liées par le sang et rattachées aux lignages comtaux et princiers et la foule des "milites", des "chevaliers", de condition subalterne, "hommes" ou "vassaux" des premiers²³. Nobles et chevaliers pratiquent cependant le même genre de vie, participent du même modèle culturel. La généralisation de la seigneurie banale, au fur et à mesure que le temps passe, finit par confondre ces deux strates dans une aristocratie de guerriers, distincte des rustres, peu à peu véritable caste. Tel est le fondement de la noblesse immémoriale. Enfin, nous avons vu que la montée en puissance de cette aristocratie a accompagné en partie l'émiettement du pouvoir royal, princier, puis comtal.

D'où sortent les Créquy? Cette question risque de rester définitivement sans réponse; mais il n'est jamais impossible de formuler quelques hypothèses.

Les Créquy peuvent tout d'abord être issus d'un lignage subalterne de "chevaliers" de seconde zone qui se seraient élevés dans la hiérarchie nobiliaire en se rendant maîtres du pouvoir banal en des lieux à eux confiés par une autorité supérieure, comtale ou autre. Ils auraient été, dans ce cas, des officiers comtaux, et après tout la fonction assurée par Rainelme de Fressin dans le poste de châtelain d'Hesdin montre qu'il était sous l'influence des comtes de Saint-Pol. A moins que ces derniers n'aient voulu s'attacher la fidélité d'un lignage important de la région.. sur lequel ils n'avaient que peu de prises.

L'hypothèse la plus probable est cependant la possibilité d'une essence noble, au sens plein du terme. La prétention des Créquy à une antique noblesse, le qualité de "grands barons" qui leur est attribuée dès le début du XIIIème siècle, les belles alliances matrimoniales qu'ils

²³ Pour la Picardie, voir Fossier Jean, *La terre et les hommes en Picardie jusqu'à la fin du XIIIe siècle*, 1968, qui éclaire la genèse de la noblesse médiévale dans notre région. Le vision de Fossier est cependant à nuancer par les travaux ultérieurs, en particulier ceux de Dominique Barthélémy sur les origines de la féodalité, objet il est vrai de vastes débats chez les historiens d'aujourd'hui, comme ceux d'hier.

contractent dès que la documentation se fait plus précise et certaine vont dans ce sens. On pourrait tout aussi bien imaginer que la vaste seigneurie des Créquy ait été un démembrement précoce du comté de Saint-Pol. La tradition d'une alliance ancienne avec la famille comtale existe, mais il n'est pas absolument sûr qu'il se soit agi des Candavène, les noms ne concordent pas.

Une tradition ancienne veut que les Créquy soient issus des comtes de Boulogne, mais elle ne possède pas suffisamment d'assise pour que nous puissions la prendre à notre compte. Quelques éléments cependant : le nom d'Eustache est familier aux Boulogne et au Créquy, mais il est assez bien répandu dans la région ; le mythe du "cygne" existe de part et d'autre²⁴.

A noter aussi une hypothèse émise, au XVIIe siècle, par André Duchesne, le généalogiste et l'historiographe de la famille comtale de Guînes²⁵, qui fait de Ramelin, le fondateur de la famille de Créquy, un fils d'Eustache de Guînes et de Suzanne de Gramines, ce dernier lui-même fils de Raoul et de Roselle de Saint-Pol, fille d'Hugues²⁶. Cette assertion, qui n'est pas forcément en contradiction avec la tradition des origines boulonnaises, éclairerait certaines données des généalogies traditionnelles (le lien ancien avec les Saint-Pol) et aussi l'apparition de noms comme Baudouin et Raoul par la suite – et pourquoi pas – cet Eustache de Créquy, cité entre 1122 et 1129, ignoré des généalogies..

**

*

L'on comprend peut-être mieux, à la lumière des quelques faits que les documents nous permettent d'entrevoir, pourquoi un château d'assez belle apparence peut, sans doute au XIème siècle, s'implanter près des sources de la Créquoise, sans que son constructeur n'ait demandé l'avis d'une autorité supérieure²⁷... Dans l'état de décomposition de l'autorité publique que connaît alors le sud-ouest du Ternois, bien des initiatives sont possibles pour les audacieux. Leur tâche s'en trouve facilitée par la nature d'un espace rendu difficile d'accès par l'abondance des bois et des forêts, par le caractère de territoire-frontière que présente cette contrée, comme l'ont si bien montré les travaux de Maxence Watelle.

Prenant assise sur une bonne forteresse, peut-être déjà maître traditionnel des terres et des hommes, le lignage des Créquy va s'imposer progressivement tout au long du XIème siècle jusqu'à la Canche, en prenant appui sur l'axe essentiel de la Créquoise et celui secondaire de la Planquette. A la fin du XIème siècle, un membre probable du lignage devient châtelain de Beaurain, maître d'une solide forteresse tenue une génération auparavant par le comte Ponthieu (ce dernier y gardera le comte Harold, rival de Guillaume le Conquérant), et ses descendants, les Colet, maintiendront une autorité peu contestée jusqu'au moment où les grands de la région, les Candavène et les comtes de Flandre, voudront bien s'aviser qu'il est temps de les mettre au pas. Telle est du moins l'hypothèse que l'on peut formuler.

²⁴ Les Créquy arborent le cygne au cimier. On sait que Godefroy de Bouillon, fils d'un comte de Boulogne, était aussi un chevalier au cygne,

²⁵ Duchesne André, *Histoire généalogique des maisons de Guînes, d'Ardres et de Coucy*, Paris, 1631

²⁶ Bibliothèque nationale, Cabinet d'Hozier 112, dans le dossier Créquy. Ramelin de Guînes est connu de Lambert d'Ardres (v 1160-1227), *Chronique de Guînes et d'Ardres*, 1855 [publiée par Denis-Charles Godefroy-Méniglaise]. Cette histoire couvre la période 918-1203.

²⁷ Le site castral de Créquy a fait l'objet d'une première étude par René Lesage, « Introduction à une étude archéologique du château de Créquy », *Bulletin historique du Haut-Pays*, n° 46, 1993

Annexe : le site castral éponyme de Créquy

Tel que le représente le plan cadastral, il s'agit d'un ensemble de fossés qui limitent un terre-plein surélevé de quelques mètres par rapport à la rivière, et qui peut couvrir quelque deux hectares si l'on y englobe le terrain occupé par le presbytère, le cimetière et l'église. Mais, ainsi que l'avaient relevé les historiens locaux du XIX^{ème} siècle, une seconde enceinte se dessine dans le parcellaire qui, avec la précédente, forme un trapèze de 220 et 280 m de bases, de 200 m de hauteur, soit plus de 5 hectares.

Le château proprement dit constitue une vaste plateforme surélevée par rapport à la rivière, limitée au nord, à l'est et au sud par de profonds fossés (4 m de profondeur moyenne à l'est et au nord, de 6 à 8 m à l'ouest). Cette plateforme porte aujourd'hui une maison de maître et ses dépendances. Cette partie nord-est affecte la forme d'un pentagone irrégulier. Son périmètre (limite intérieure des abrupts) mesure 320 m, son périmètre extérieur 470 m (y compris le fossé périphérique et la rivière).

Vers l'ouest, le nord et le sud, cette plateforme est dominée par une levée de terre en forme de croissant, de hauteur variable, mais qui ne dépasse pas en altitude le plateau environnant, à l'ouest (116 m contre 118 m). Cette levée, en son point culminant, atteint une dizaine de mètres (13 par rapport à la maison, 17 par rapport au point le plus bas des fossés vers la rivière. Il faut savoir qu'elle ne présente pas partout la même épaisseur (de 23 m au centre à 10 m) et que son sommet sert d'assise à une muraille dont on peut encore apercevoir de vastes pans quand la végétation ambiante est assez clairsemée.

Du côté ouest et sur les côtés nord et sud, là où la levée s'estompe, on distingue de vastes pans de murailles de l'enceinte.

Par sa forme, le site fortifié de Créquy semble appartenir à la famille des enceintes castrales délimitées par un important ensemble levée de terre/fossés, surtout à l'ouest et au sud (la rivière constituant à l'est une limite naturelle), délimitant un vaste espace intérieur.

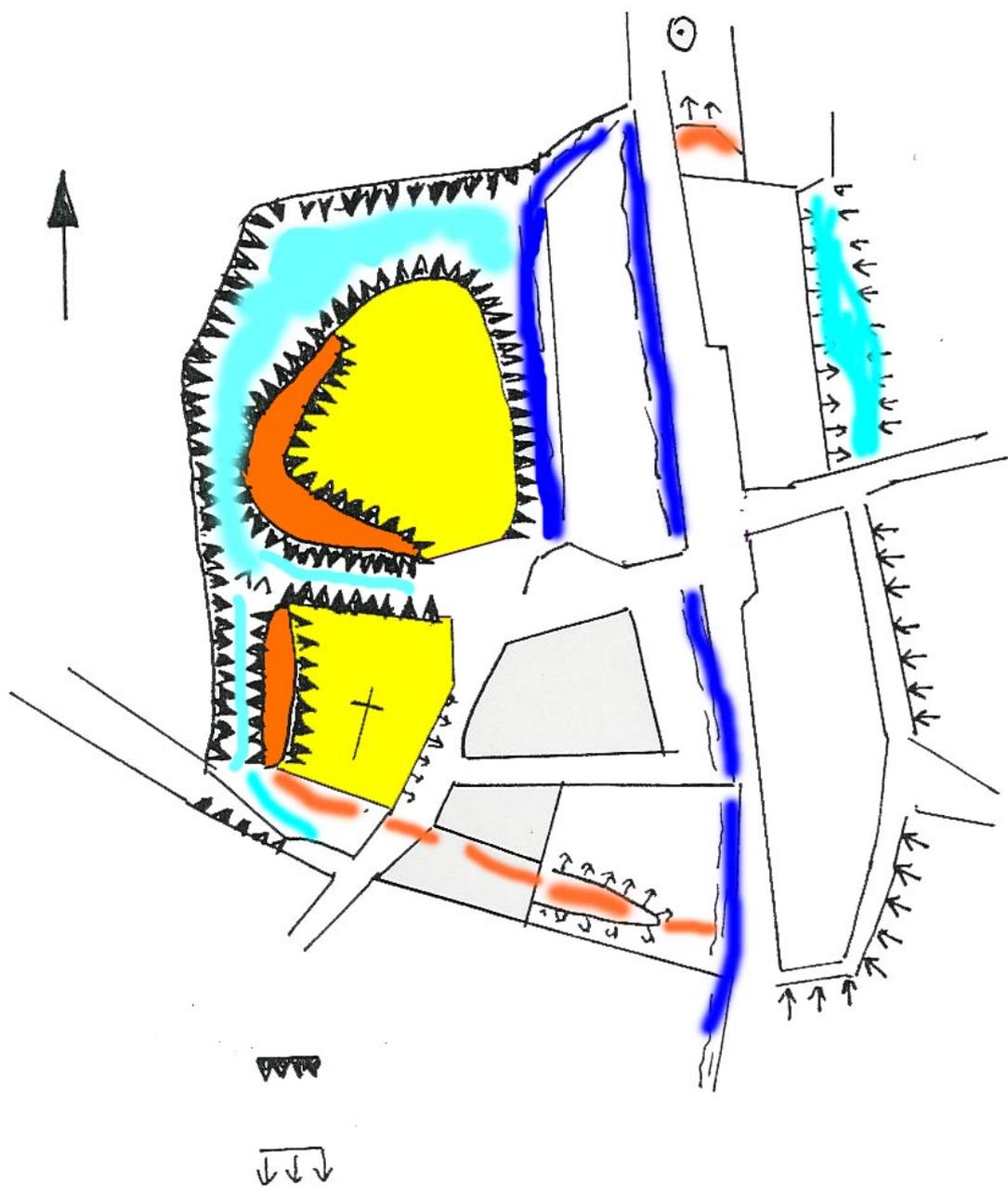
La partie la plus élaborée, la plus puissamment fortifiée reste le croissant ouest dont on a parlé, là aussi où les restes de construction sont les plus apparents. On ne peut que penser à la gravure des albums de Croÿ, laquelle représente un donjon appuyé sur une partie de l'enceinte délimitée par des courtines. Peut-on voir l'emplacement du donjon en cette partie dominante?

Peu de renseignements d'ordre historique sur ce site, dont on peut supposer qu'il fut le berceau de la famille de Créquy. On retrouve traces de son occupation "militaire" jusqu'à la fin du XV^{ème} siècle.

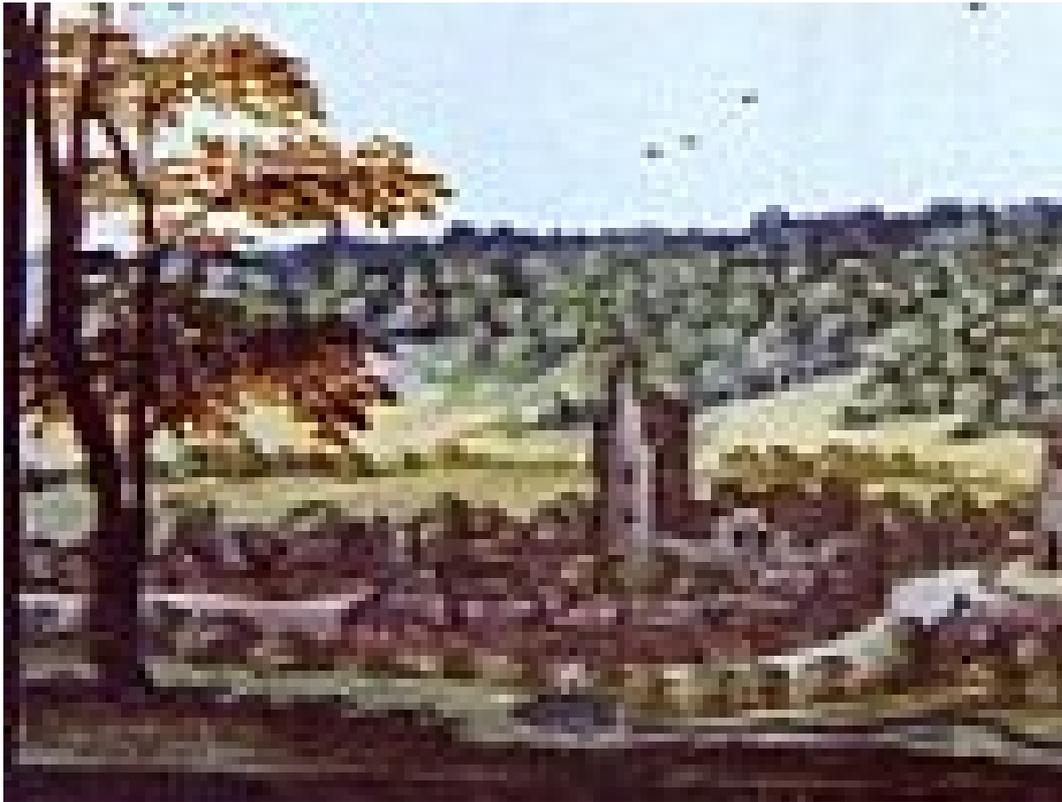
Référence : René Lesage et Francis Perreau



Le site castral : photographie aérienne



Le cœur de Créquy, autour du site castral



Créquy vers 1605-1610 (Album de Croÿ)